



Résiliation par mon assureur par faute de leur part URGENT

Par **lily20**, le **04/03/2015** à **18:46**

bonsoir je viens vers vous car je ne c'est plus quoi faire je vous explique mon problème rnvoila j'ai hut une Megane 1 que j'ai assure au pré de bpce a la caisse d'épargne j'ai vendu ma voiture j'ai fourni tout les papier. puis je demande d'assurée une autre Megane 2 je les assurer au tiers au mois de juillet 2014 j'ai donner la carte grise et autre document demander et voila le problème mon ma voler ma voiture et fait un accident avec et les gendarme me dise que je suis pas assurer je me rapproche de banque elle me dit votre assurance a pris fin au mois de août 2014 en plus de sa je paye pour une voiture vendu mais comment sa j'ai pas été prévenu de sa ni courrier ni AR rien j'ai appeler directement la bpce qui a enfin retrouver les papier de la nouvelle Megane et me dite ces de leur faute a eux on va effectuer un remboursement pour les prélèvement sur la voiture vendu et ces tout que faire rn pouvez vous m'aide svp rnmerci d'avance rncordialement

Par **moisse**, le **05/03/2015** à **11:29**

Bonjour,rnLorsque vous avez assuré le second véhicule vous avez du recevoir une attestation (carte verte) comportant un papillon détachable.rnC'est une simple présomption, mais au moins cela indique bien que sauf défaut de paiement le véhicule est assuré.